



DECLARATION

Nous, participants du Forum des Jeunes Professionnels du Patrimoine Mondial de de l'UNESCO 2018, « Protéger le patrimoine dans un monde en constante évolution », aimerions exprimer notre reconnaissance au Royaume de Bahreïn, à Sheikha Mai Bint Mohammed Al Khalifa, Présidente de l'Autorité de Bahreïn pour la Culture et les Antiquités (BACA), à Sheikha Haya Al Khalifa, Présidente de la 42^e session du Comité du patrimoine mondial, à Madame Audrey Azoulay, Directrice Générale de l'UNESCO et à Madame Mechtild Rössler, Directrice de Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous aimerions également remercier l'équipe organisatrice de Diadrasis, ainsi que les experts locaux et internationaux pour leurs précieuses contributions. Nous adressons également nos remerciements à la population de Bahreïn pour sa chaleureuse hospitalité.

Cette déclaration porte la marque de l'interaction entre de jeunes professionnels originaires du monde entier.

De nos jours, le monde évolue très rapidement et il n'a jamais connu de meilleure époque pour que les jeunes professionnels participent activement à la gestion et à la protection du patrimoine mondial.

La mondialisation et l'évolution rapide des sociétés ont fait de la protection du patrimoine un véritable défi. Toutefois, nous, jeunes professionnels, envisageons cette situation comme une opportunité de réfléchir à la diversité en tant qu'outil pour célébrer notre patrimoine commun.

L'éducation et la communication sont des aspects essentiels de la protection du patrimoine et peuvent favoriser la paix. Il importe de prendre en considération la multiplicité des histoires inhérentes à notre patrimoine, de les documenter de manière convaincante et attrayante, et de les transmettre avec force aux communautés afin qu'elles prennent vie dans les esprits des populations du monde entier. Cela permettra également de garantir l'un des droits de l'homme universels, l'accès à la culture.

La conservation du patrimoine dépendant de notre capacité à gérer les évolutions, nous appelons à une collaboration accrue entre les institutions en charge du changement climatique et celles en charge du patrimoine culturel et naturel.

Nous aimerions exprimer notre préoccupation quant au changement climatique et à la réponse donnée par la communauté internationale, tant au niveau national que mondial. Dans le cadre du développement durable, désormais nécessaire, le patrimoine peut constituer une source de croissance économique.

Nous encourageons le Comité du patrimoine mondial à renforcer ses efforts afin de promouvoir l'inscription de sites du patrimoine naturel sur la Liste du patrimoine mondial, efforts qui sont justifiés par leur manque de représentation. Nous estimons que la protection et la conservation de notre patrimoine naturel conduira à une meilleure compréhension des impacts du changement climatique sur la culture et la nature grâce à une éducation au patrimoine et à son interprétation.



Nous espérons que les États parties continueront d'adopter de nouvelles technologies afin d'atténuer les effets du changement climatique et qu'ils auront recours aux connaissances et savoirs traditionnels des communautés locales dans ce domaine.

L'utilisation d'outils technologiques doit être encouragée afin de renforcer le potentiel de partage qu'offre le patrimoine au niveau mondial et d'améliorer son accès en vue de sa conservation, sa documentation et à des fins de recherche. Les nouvelles technologies peuvent nous aider à promouvoir notre patrimoine commun de façon plus convaincante et attrayante. Toutefois, la technologie ne doit ni déplacer ni remplacer le patrimoine.

Nous sommes conscients que la participation des jeunes et des communautés locales est essentielle à la viabilité de la Convention et à la réussite de la conservation à long terme du patrimoine. Nous encourageons le Comité à gérer les impacts du tourisme, tout en reconnaissant ses avantages.

Une participation accrue et un engagement renforcé des communautés sont possibles, en veillant à prendre en considération la diversité de ces communautés à chaque étape du processus de prise de décision propre au cadre du patrimoine mondial. Le Centre du patrimoine mondial et les États parties doivent sensibiliser les populations aux processus d'inscription et de conservation des sites du patrimoine mondial.

Nous devons mettre en évidence le facteur humain dans la protection du patrimoine et l'engagement en sa faveur. Les organisations non gouvernementales et les particuliers de tous les pays du monde devraient pouvoir communiquer avec l'UNESCO et partager leurs préoccupations et leurs idées pour renforcer la protection et la conservation du patrimoine.

Le Forum des Jeunes Professionnels est conscient que le patrimoine est un concept dynamique en développement constant qui a façonné la Convention au fil du temps, et que nous devons être prêts à nous adapter à ces changements.

Nous estimons qu'une compréhension plus globale du patrimoine est nécessaire et nous reconnaissons la valeur des cultures au-delà de la protection au titre de la Liste du patrimoine mondial.

Nous mettons l'accent sur la nécessité d'une éducation ouverte à tous qui prenne en considération les connaissances et savoirs traditionnels afin d'atteindre de façon globale les objectifs de la Convention et de permettre à celle-ci de demeurer pertinente dans le monde entier.

Nous sommes convaincus que la Convention continuera d'inspirer les générations afin qu'elles protègent et maintiennent l'intégrité du patrimoine culturel si les communautés, les experts et les jeunes poursuivent leur travail en commun dans ce monde en constante évolution.

Nous vous remercions.

25 juin 2018, Royaume de Bahreïn.